21 mars
Journée internationale des forêts

5ÈME SAISON FRANÇAISE 2018

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

LA FORÊT AUJOURD'HUI 2

DANS LE MONDE 3
EN FRANCE 4
UNE FORÊT DURABLE ET MULTIFONCTIONNELLE 5

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS 8

UNE PROCLAMATION MONDIALE 9
Une initiative des Nations Unies 9
La JIF et les Objectifs de Développement Durable 9
Thématique 2018 : «Forêts et villes durables» 10

UN ENGAGEMENT FRANÇAIS 10
Teragir, acteur majeur de l'éducation au développement durable 10
Deux champs d'action 11

UNE 5ÈME SAISON FRANÇAISE 14

EN BREF 15
Les chiffres clés 15
Un grand rendez-vous annuel 15

SUR LE TERRAIN 16
«La Forêt s'invite à l'École» lance ses Trophées 16
Lien social et dynamisme économique en forêt grâce au concours Green Link 16

LE 21 MARS 2018 17
Teragir célèbre la forêt et ses acteurs à Paris 17
«La forêt, une expérience à vivre», un événement porté par l'ONF 17

PARTENAIRES 20

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation 21
France Bois Forêt 21
Office national des forêts 22
Centre National de la Propriété Forestière 22
Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers 23
Plantons pour l'avenir 23
Nathan 24
Jamy Gourmaud, parrain de la JIF depuis 2016 24

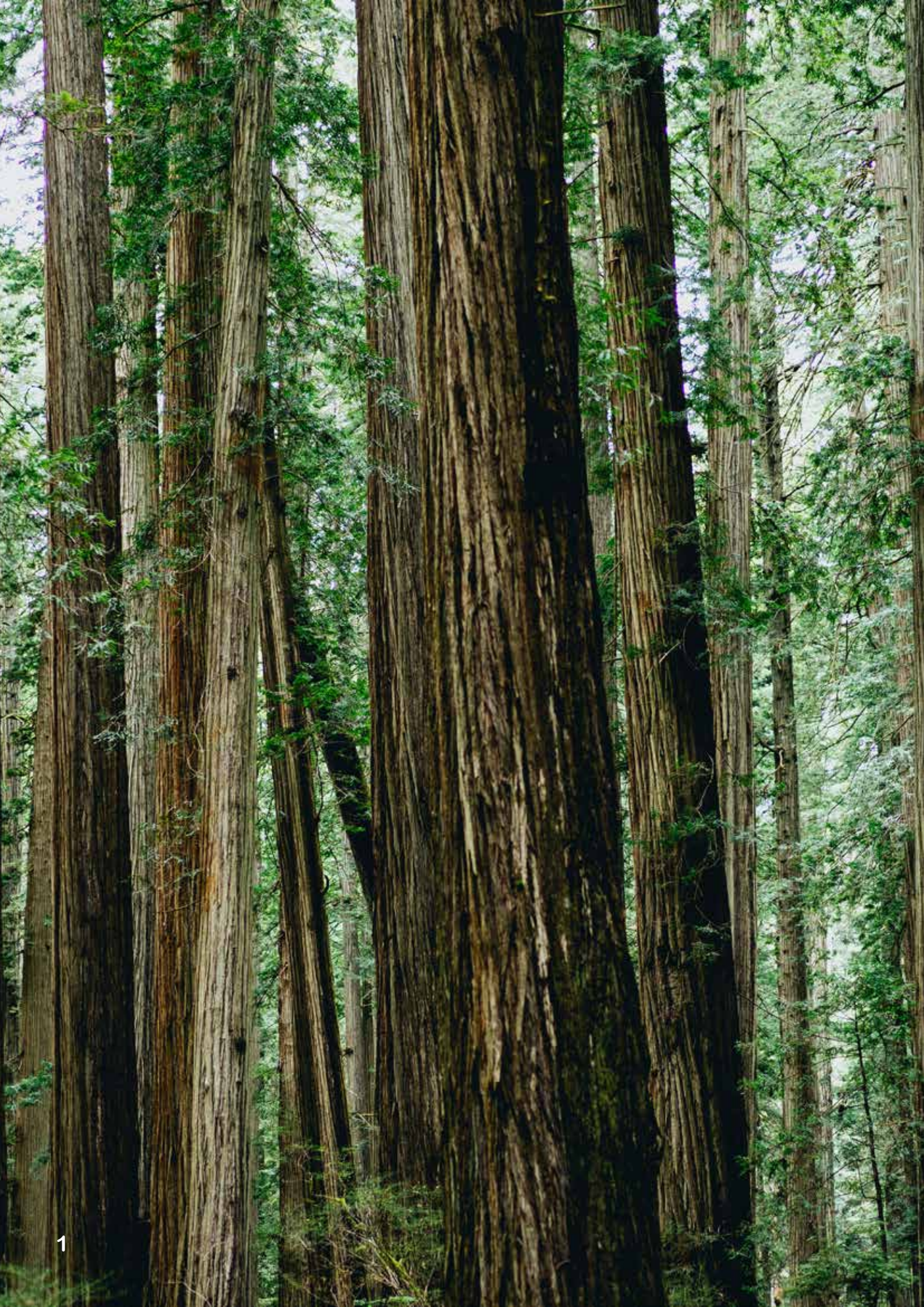

LA FORÊT AUJOURD'HUI

DANS LE MONDE

Les forêts couvrent 30% de la surface terrestre, avec 3 grands types de forêts : la forêt boréale, la forêt tropicale et la forêt tempérée. La déforestation reste aujourd'hui la première problématique à laquelle l'écosystème forestier doit faire face. Elle est liée à des activités humaines considérées plus rentables à court terme que la préservation ou la gestion durable de la forêt parmi lesquelles les cultures agricoles, l'élevage, l'urbanisation, la surexploitation ou l'exploitation illégale du bois. A ce jour, 11 fronts de déforestation ont été identifiés, principalement en Amérique du Sud, Afrique Centrale, Asie du Sud-Est et Océanie. Ce sont plus de 170 millions d'hectares de forêts qui pourraient être détruits d'ici 2030, soit 80% du total des pertes prévues à l'échelle planétaire ou une forêt de la taille de la

France, de l'Allemagne, de l'Espagne et du Portugal réunis. La destruction des forêts, quelle qu'en soit la cause, provoque près de 20% des émissions globales de gaz à effets de serre.
Tandis que, préservé, l'écosystème forestier nous rend de nombreux services qualifiés de systémiques : régulation climatique, protection de l'environnement, intérêt culturel...
La valeur économique de ces services rendus est estimée entre 2 000 et 20 000 $ /an/hectare.
Et pour cause, dès lors qu'elle est gérée durablement, la forêt joue un rôle positif et simultané pour la biodiversité, l'agriculture, le climat, les villes, la santé, l'habitat, l'emploi et l'énergie.
Alors que l'ensemble des pays doit faire face à un enjeu planétaire de développement durable, la forêt s'inscrit donc comme solution au projet mondial d'une économie circulaire.

Sources données chiffrées : WWF Rapports «Forêts vivantes» / FAO - Études diverses / Planetoscope.com.

EN FRANCE

La France dispose d'un patrimoine forestier considérable et renouvelable. Il couvre le tiers du territoire national.

Le premier enjeu ici n'est pas la déforestation, mais la gestion durable du parc forestier français qui doit permettre de pérenniser sa capacité à délivrer de multiples services tels que la pollinisation, la régulation et la purification de l'air et de l'eau, la stabilisation des sols, l'approvisionnement en matières premières ou encore l'écotourisme.

Contrairement aux idées reçues, en métropole, la superficie forestière progresse chaque année de 0,7% depuis 1980. Elle est la deuxième occupation du sol la plus importante après l'agriculture, qui couvre plus de la moitié de notre territoire.

Autre spécificité de la forêt française : elle est majoritairement privée (à 75%). Cette caractéristique se retrouve aussi en Suède et en Finlande, contrairement aux autres pays du monde, où la forêt est en grande partie publique. En France métropolitaine, les forêts publiques, incluant les forêts domaniales et communales, représentent seulement 1/4 de la surface forestière.

Les forêts situées dans les outre-mer apportent une véritable diversité au paysage de nos forêts. La forêt guyanaise présente une très grande diversité biologique avec plus de 1 500 essences d'arbres et jusqu'à 10 000 espèces végétales.
En Guadeloupe, les mangroves contribuent à la richesse des zones humides. Enfin, Saint-Pierre-et-Miquelon abrite la seule forêt boréale française.

La France est le 4ème pays le plus boisé de l'Union Européenne.

La forêt française couvre plus de 24 millions d'hectares, dont 8 millions d'hectares dans les DOM.

En métropole, la forêt est composée au 2/3 de feuillus et abrite 138 essences d'arbres différentes et les 3/4 de la flore française.

Les trois principales essences sont le chêne, le hêtre et le pin.

Sources données chiffrées : IGN / Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation / ONF.
Sources icônes : © Andrejs Kirma - Anbileru Adaleru - Nikita Kozin from Noun Project.

UNE FORÊT DURABLE ET MULTIFONCTIONNELLE

La forêt est une ressource multifonctionnelle partagée par de multiples acteurs pour de multiples usages.

ENVIRONNEMENTAL

Les forêts et autres espaces verts arborés constituent de véritables puits de carbone qui, associés aux produits bois et à la substitution d'énergies fossiles par l'énergie bois, permettent de stocker le CO_2 et ainsi de compenser l'équivalent de 20% des émissions françaises.

ÉCONOMIQUE

La forêt constitue également une richesse économique, source d'un matériau durable qui permet l'emploi de plus de 440 000 personnes en France au sein d'une filière d'avenir dont le chiffre d'affaire atteint 60 milliards d'euros. Ce qui contribue au développement de l'économie locale et au maintien d'emplois non-délocalisables, notamment en zone rurale. Dans le monde, ce sont plus de 1,6 milliard d'individus qui dépendent des forêts comme source de revenus.

SOCIAL

Lieu de loisirs et de culture, la forêt constitue une source d'inspiration, de divertissement, d'enrichissement spirituel, de réflexion et/ou d'épanouissement esthétique pour de nombreuses personnes. Réel îlot de fraîcheur filtrant l'air, elle contribue également à la préservation de la santé de ceux qui la côtoient. Chaque année, la forêt française accueille plus de 500 millions de visiteurs. L'écotourisme est d'ailleurs l'une des branches les plus dynamiques du tourisme mondial avec une croissance de près de 20% par an.

Sources données chiffrées : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation / FAO.org / Planetoscope.com / OMT.

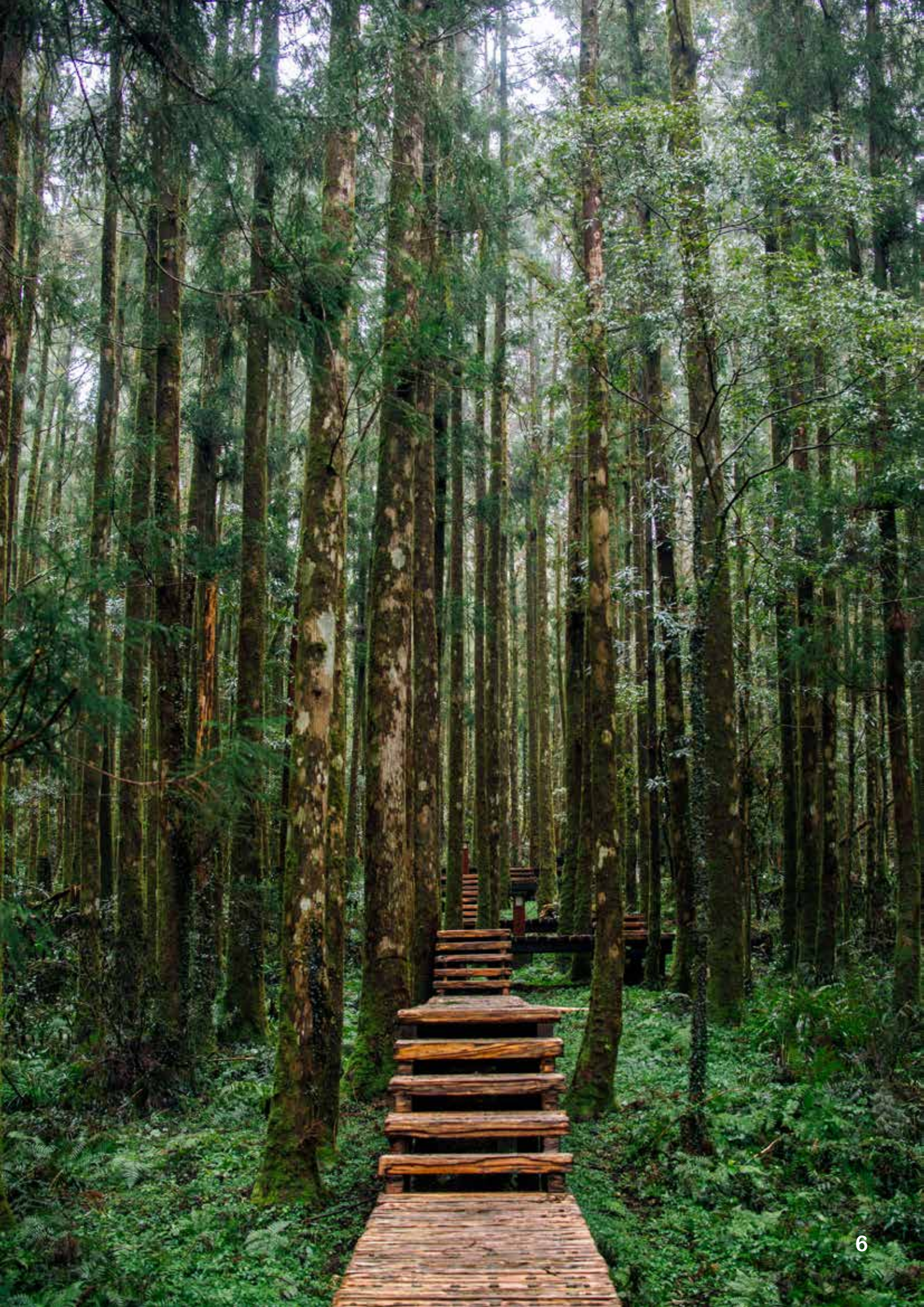

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS

UNE PROCLAMATION MONDIALE

Une initiative des Nations Unies

Suite à l'Année Internationale des Forêts en 2011, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a souhaité instaurer une journée mettant les forêts à l'honneur. Le 21 mars est ainsi devenu la Journée internationale des forêts (JIF). Partout dans le monde la JIF rassemble tous les acteurs du territoire (collectivités, associations, professionnels de la filière forêt-bois, établissements scolaires et périscolaires, entreprises, particuliers...) autour de projets d'éducation au développement durable illustrant la diversité et la richesse de la forêt. C'est aussi une occasion de sensibiliser l'opinion publique au travers de l'organisation et/ou de la participation à de nombreuses manifestations pour valoriser, protéger et fêter les forêts.

La JIF et les Objectifs de Développement Durable

Lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable qui s'est tenu en 2015, 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) à atteindre à l'horizon 2030 ont été adoptés par 193 pays. Ces ODD sont un appel à l'action pour tous les pays du monde et s'inscrivent dans un programme de développement durable qui vise à stimuler les mesures qui permettront de mettre fin à la pauvreté et de construire un monde plus durable au cours des 15 prochaines années. La JIF contribue à la réalisation de ces ODD en mettant en lumière le rôle important que joue la forêt dans le développement économique, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement.

Thématique 2018 : «Forêts et villes durables»

Chaque année, l'ONU donne un thème à la Journée internationale des forêts. En 2018, c'est la forêt en zone urbaine qui est à l'honneur. De plus en plus de municipalités mènent des actions de (re)végétalisation sur leur territoire et (re)donnent de l'importance aux arbres en ville. Dans un contexte d'adaptation au changement climatique, ces derniers jouent un rôle important dans la régulation de la température et celle de la qualité de l'air et de l'eau, protègent des nuisances sonores à proximité des routes et des zones industrielles, encouragent les habitants à avoir des modes de vie sains et actifs, protègent la biodiversité et contribuent au développement d'une économie verte. Autant de services écosystémiques rendus par les espaces arborés en zone urbaine qui font de la forêt l'un des piliers du développement des villes durables de demain.

UN ENGAGEMENT FRANÇAIS

Teragir, acteur majeur de l'éducation au développement durable

Depuis 2014, la Journée internationale des forêts est coordonnée en France par Teragir, une association membre de la Foundation for Environmental Education (FEE). Reconnue d'intérêt général et à but non lucratif, Teragir accompagne aujourd'hui les acteurs de la société dans leurs projets de développement durable. Pour cela, elle développe 7 programmes d'actions : Pavillon Bleu (label environnemental international pour les communes littorales et les ports de plaisance), Eco-Ecole (programme d'éducation au développement durable en milieu scolaire), Clef Verte (premier label environnemental international pour l'hébergement touristique et la restauration), la Journée internationale des forêts, Jeunes Reporters pour l'Environnement (programme international de sensibilisation des jeunes au développement durable par le journalisme), le Stockholm Junior Water Prize (concours international pour l'innovation dans le domaine de l'eau à destination des lycéens) et Explorateurs de l'Eau (programme ludo-éducatif de sensibilisation des 8-14 ans aux enjeux de la préservation de l'eau). Par leur diversité, ces programmes permettent à chacun de trouver un espace pour agir et mener des actions concrètes et positives en faveur du développement durable.

Deux champs d'action

En France, la Journée internationale des forêts se compose de deux volets d'action : un volet grand public et un volet pédagogique nommé « La Forêt s'invite à l'École ».

GRAND PUBLIC

La semaine du 21 mars, ce grand rendez-vous annuel est le théâtre de plusieurs centaines de manifestations telles que des sorties sur le terrain, des expositions et des conférences ou encore des portes ouvertes. L'objectif étant de faire découvrir au grand public les différentes facettes et ressources du domaine forestier, dans une approche éducative et ludique.

PÉDAGOGIQUE

Durant l'année scolaire, les établissements scolaires et d'accueil périscolaire qui le souhaitent, sont invités, au travers du programme «La Forêt s'invite à l'École», à organiser un parcours pédagogique permettant de sensibiliser les élèves à la polyvalence de la forêt et à la gestion durable de ses ressources.

En France métropolitaine, des plants d'arbres sont offerts par le Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers (SNPF) et des animations de forestiers sont organisées gratuitement par l'Office national des forêts (ONF) et le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), pour accompagner les élèves dans leur projet.

UNE 5ÈME SAISON FRANÇAISE

EN BREF

Les chiffres clés

SAISON 2017/2018*

GRAND PUBLIC

404 ACTIVITÉS GRAND PUBLIC
programmées dont

ASSOCIATION

42 %
par des associations

COLLECTIVITÉ

10%
par des établissements publics

21%
par des collectivités territoriales

ET
8%
par des établissements d'enseignement agricole et forestier

PÉDAGOGIQUE

146 PROJETS PÉDAGOGIQUES
menés auprès de 9528 élèves
dont 78% en classe élémentaire

PLANTATION

8333 PLANTS mis en terre

ANIMATION DE FORESTIER

83 ANIMATIONS DE FORESTIERS

ET

16 ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET FORESTIER MOBILISÉS

* Chiffres au 7 mars 2018.

Un grand rendez-vous annuel

Pour cette 5ème saison, la Journée internationale des forêts sera célébrée du 17 au 25 mars 2018 et rassemblera plus de 400 événements ouverts à tous pour faire découvrir et fêter la forêt, l'arbre et le bois.

Depuis la première saison française de la JIF en 2014, ce sont plus de 30 000 personnes qui ont participé au millier de manifestations grand public ayant été organisées par de nombreux acteurs territoriaux créant ainsi une dynamique locale.

Passant de 12 pays participants en 2014 à 64 en 2017, la JIF prend également de l'ampleur dans le monde.

«La Forêt s'invite à l'École» lance ses Trophées

Depuis 2016, ce sont plus de 280 projets qui ont été portés dans le cadre du volet pédagogique de la JIF.

Cette année, et pour la première fois depuis sa création, Teragir organise les Trophées «La Forêt s'invite à l'École» afin de valoriser le travail effectué par les élèves et leurs encadrants.

A la clef pour les trois lauréats, un trophée, des diplômes et différents lots offerts par les partenaires de l'opération.

Pour cette première édition, on ne compte pas moins de 17 nominés représentant toutes les régions françaises (en métropole et dans les DOM TOM) à l'exception de la Corse.

Lien social et dynamisme économique en forêt grâce au concours Green Link

Pour la première fois en 2018, Teragir et son partenaire Green Link ont organisé un concours pour récompenser une association d'insertion sociale et professionnelle dont l'activité est menée à travers les métiers de la forêt, du bois, des arbres ou des espaces verts arborés.

L'association lauréate se verra remettre un prix de 10 000€ pour mener à bien son projet et ses actions.
Parmi les 53 candidatures déposées, quatre associations ont été nominées pour remporter ce prix.

LE 21 MARS 2018

Teragir célèbre la forêt et ses acteurs à Paris

Le 21 mars prochain, Teragir célébrera la Journée internationale des forêts à Paris en présence de ses partenaires, des lauréats des Trophées «La Forêt s'invite à l'École», du lauréat du concours organisé avec Green Link ainsi que de la presse.

Lors de cette cérémonie, les trois plus beaux projets du volet «La Forêt s'invite à l'École » ainsi que le lauréat du concours co-organisé avec Green Link se verront remettre leurs prix.

«La forêt, une expérience à vivre», un événement porté par l'ONF

A l'occasion de la JIF, le 21 mars prochain, l'Office national des forêts (ONF) invite le grand public à une promenade en forêt inattendue sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris. C'est au sein de six grands dômes nichés au cœur d'une forêt éphémère, que les visiteurs pourront découvrir expositions, vidéos et animations pour tout savoir sur la forêt, le bois et ses usages. Des ateliers y seront spécialement dédiés aux enfants : reconnaissance des écorces et des empreintes d'animaux, confection d'origamis, maquillage, tour de magie 2.0...Tout au long de la journée, les équipes de l'ONF seront à la disposition du public pour répondre aux questions et partager leur expérience de la forêt.

PARTENAIRES

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

La forêt française couvre 16,5 millions d'hectares en métropole (soit 1/3 du territoire) et 8,3 millions d'hectares en outre-mer. Les forêts constituent ainsi un élément majeur de nos paysages. La forêt se prête particulièrement bien aux actions d'éducation au développement durable dans ses trois dimensions : économique, environnementale et sociale. Ainsi la filière forêt-bois participe au dynamisme et au développement des territoires.
L'opération éducative «La Forêt s'invite à l'École», coordonnée par l'association Teragir et portée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises et Direction générale de l'enseignement et de la recherche), et le Ministère de l'Éducation nationale, permet aux établissements scolaires et périscolaires de réaliser des projets pédagogiques afin de sensibiliser le jeune public à la gestion durable et à la multifonctionnalité de la forêt.
«La Forêt s'invite à l'École» fait partie des actions du Programme national de la forêt et du bois, approuvé par décret n° 2017-155 du 8 février 2017, qui fixe les orientations de la politique forestière, en forêt publique et privée, en métropole et en outre-mer, pour une période de dix ans.
agriculture.gouv.fr

France Bois Forêt

L'interprofession nationale de la filière créée en 2004, sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts. Grâce à la Contribution Volontaire Obligatoire dite « CVO », des actions collectives de promotion et de valorisation de la forêt française à travers les multiples usages du matériau bois sont financées.
- La recherche & développement, l'innovation : permettre aux produits transformés en France d'être attractifs,
- La promotion technique ou générique : développer et faire connaître les usages, les innovations techniques du bois et la consommation de bois, avec le réseau de prescription en région (FBR),
- L'éducation à l'Environnement : développer l'attractivité des métiers, partenariats ONISEP, « La Forêt s'invite à l'École », Journée internationale des forêts,
- La mobilisation de la ressource forestière française : chartes forestières de territoires, référents forêts-territoires œuvrant sur le terrain auprès des communes et collectivités, soutien au dispositif FOGEFOR, formation des propriétaires forestiers privés,
- Veille économique mutualisée et statistiques : partenariat « public-privé » avec le Codifab, FBIE et quatre ministères. Analyser les marchés, suivre l'offre et la demande, collaboration avec la Société Forestière.
France Bois Forêt encourage l'exportation de produits BOIS transformés aux côtés de Frenchtimber, à travers le monde.
franceboisforet.com

Office national des forêts

L'Office national des forêts, entreprise publique au cœur de la filière forêt-bois, rassemble 9500 professionnels en métropole et en outre-mer. Sa mission principale est d'assurer la gestion des forêts publiques qui regroupent 1300 forêts domaniales et 15 600 forêts de collectivités, soit 25% de la forêt française. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois grands axes : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'ONF propose également des services aux collectivités et aux entreprises, et réalise des missions dans le domaine de la gestion des risques naturels. Acteur clé des territoires, l'ONF est naturellement partenaire de la Journée internationale des forêts. L'ONF participe activement au programme « La Forêt s'invite à l'Ecole » et propose sur l'année scolaire 2017-2018 une centaine d'animations destinées à sensibiliser les élèves aux enjeux forestiers et aux multiples services rendus par la forêt. Dans le cadre de la Journée internationale des forêts, l'ONF s'engage au côté de l'association Teragir et organise des manifestations du 21 au 25 mars 2018. Balades en forêt, démonstrations de travaux forestiers, jeux-découverte, expositions … Autant d'animations festives et conviviales à retrouver sur Paris et dans toute la France !
onf.fr

Centre National de la Propriété Forestière

Le Centre national de la propriété forestière (CNPF) est un établissement public dont la mission est d'orienter, développer et améliorer la gestion durable des forêts privées. 500 agents, techniciens et ingénieurs forestiers sont répartis sur tout le territoire national pour conseiller et accompagner les propriétaires forestiers dans la gestion de leurs forêts et les former aux bonnes pratiques de sylviculture. Ils participent aussi à la surveillance de la santé des forêts, à la protection de l'environnement et à la prévention des risques climatiques et autres aléas. Le CNPF dispose d'un service « recherche-développement-innovation (RDI) », l'Institut pour le Développement Forestier (IDF), labellisé au titre des instituts techniques agricoles qualifiés. Ce dernier joue un rôle moteur dans la recherche et le déploiement de solutions viables et durables destinées à augmenter la capacité de résistance et de résilience à long terme des forêts face aux changements globaux. Le CNPF soutient la Journée internationale des forêts. Il réalise des animations en classe ou sur le terrain dans le cadre du volet «La Forêt s'invite à l'École». Ouvrir le regard des enfants sur la beauté et la richesse du monde vivant qu'est la forêt et sur la passion des femmes et des hommes qui la cultivent est une mission enrichissante et gratifiante de service public.
cnpf.fr

Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers

Les Pépiniéristes Forestiers Français sont rassemblés au sein du SNPF (Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers).
Cette association de type « loi 1901 » regroupe les pépiniéristes producteurs de plants forestiers (à racines nues ou en godets) ainsi que les producteurs de peupliers de rapport. Leur mission, strictement encadrée par le code Forestier et contrôlée par le service forestier de la forêt et du bois dépendant des DRAF (Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt), consiste à diffuser le matériel forestier de reproduction (MFR) que sont les plants forestiers. Le SNPF est affilié à la Fédération Nationale du Bois (FNB).
pepiniereforestiere.fr

Plantons pour l'avenir

Plantons pour l'avenir, pour que notre forêt s'adapte au changement climatique et réponde à la demande croissante en bois.
Plantons pour l'avenir est un fonds de dotation ambitieux et innovant qui grâce au mécénat d'entreprises et de particuliers, répond aux enjeux actuels et futurs du reboisement :
- en soutenant directement des opérations de (re)boisement et en accompagnant les bénéficiaires dans la gestion durable de leur parcelle,
- en favorisant une gestion dynamique des forêts dans le respect d'un équilibre entre production, biodiversité et respect des usagers,
- en créant la ressource pour approvisionner une filière d'avenir, créatrice d'emplois locaux et actrice de l'économie circulaire,
- en œuvrant pour une prise de conscience de toutes les générations sur le rôle primordial de la forêt,
- en soutenant le développement de techniques et de pratiques de gestion forestière innovantes, adaptées aux défis environnementaux de demain.

En partenariat avec le FCBA Institut Technologique, le fonds s'appuie sur les compétences et le savoir-faire d'un réseau de professionnels impliqués au quotidien dans la gestion durable des forêts, et a soutenu la plantation de près d' 1 million d'arbres, partout en France.
Devenez vous aussi mécènes de cette grande cause nationale reconnue d'intérêt général !
plantonspourlavenir.fr

Nathan

Créées en 1881, les éditions Nathan sont entièrement tournées vers la transmission des connaissances et des savoir-être. Depuis le début des années 2000, Nathan a œuvré ardemment pour que l'éducation au développement durable s'intègre dans les programmes scolaires. Depuis, les engagements de Nathan sur les sujets du «vivre ensemble» et de la protection de notre planète se sont matérialisés par quantité d'ouvrages publiés sur ces questions. Enfin, comme partenaire/fondateur de la Journée internationale des forêts, Nathan a souhaité s'impliquer très concrètement, avec les autres partenaires de ce programme, dans la protection et la valorisation de la forêt française.

editions.nathan.fr
lea.nathan.fr

Jamy Gourmaud, parrain de la JIF depuis 2016.

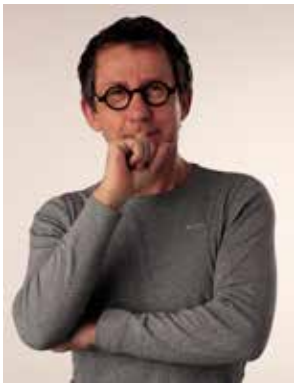

©Karim Houari

Reconnu pour ses émissions de démocratisation et de vulgarisation scientifique «C'est pas sorcier» et «Le monde de Jamy», Jamy Gourmaud souhaite «simplement expliquer comment fonctionne notre environnement.» Il pense «qu'à partir du moment où on comprend ces mécanismes et que la vie tient à ces mécanismes, à ces écosystèmes, on se forge une conscience écologique qui peut nous amener à nous comporter différemment». Au travers de ses émissions, il partage des valeurs communes à la JIF : la transmission du savoir et l'attachement à la nature et aux forêts.

21 mars
Journée internationale des forêts

Contact presse :

Teragir
Charlotte Beauté
charlotte.beaute@teragir.org
T : +33 (0)1 45 49 03 75
M : +33 (0)6 71 85 48 41

www.journee-internationale-des-forets.fr

@JIF_France #JIF #JIF2018 #IntlForestDay

Journée Internationale des Forêts

Journée proclamée par l'Organisation des Nations Unies

Coordonnée en France par Teragir

Avec le soutien de :

En coopération avec :

Campagne nationale de la filière forêt-bois

Sources icônes : © Elegant Themes - Hanan from Flaticon.